

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24077051

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

07-05-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0895 711 955**

Nom

(en entier) : **MOUSCRON SOLIDARITE SERVICES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative agréée comme entreprise sociale**

Adresse complète du siège : **Boulevard Industriel 88 à 7700 MOUSCRON**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateur

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société
le 29 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 29 mars à 14 h s'est réuni, ainsi qu'il suit, l'assemblée générale ordinaire des
actionnaires de la société.

Sont présents :

Monsieur Patrick ROUTIER
Monsieur Anthony ROUTIER
Madame Maryse DELAPLACE
Madame Sandrine COPPOLA

qui réunissent ainsi la totalité des actions de l'entreprise.

Les personnes présentes ou représentées ne peuvent voter pour plus de 10% des parts présentes.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick ROUTIER.
Celui-ci appelle à la fonction de secrétaire et scrutateur Monsieur Carol COTTEGNIE.

La présidence déclare que la présente assemblée générale extraordinaire a pour objet de délibérer quant à
son ordre du jour ici rappelé :

Ordre du jour :

1. Démission d'une administratrice
2. Nomination d'un administrateur

Tous les actionnaires de la société étant présents et ayant approuvés la date de la réunion choisie, il ne doit
pas être justifié l'envoi de convocation, l'assemblée est ainsi valablement constituée et apte à délibérer sur
l'ordre du jour précité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Ces constatations étant reconnues exactes, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'assemblée prend acte et ratifie la démission de Julie Thielen en tant qu'administratrice de la société et lui accorde la décharge quant à l'exécution de son mandat.

Cette première résolution est validée à l'unanimité des voix

Deuxième résolution :

L'assemblée décide de nommer Monsieur Hugues Cosaert en tant qu'administrateur de la société avec effet au 1er avril 2024.

Son mandat sera exercé à titre gratuit.

Cette deuxième résolution est validée à l'unanimité des voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30 après lecture du présent procès-verbal signé pour approbation par les actionnaires.

Patrick ROUTIER
Président

Carol COTTEGNIE
Secrétaire et scrutateur